

QUELQUES LETTRES INÉDITES DE BAUDELAIRE

Le 31 août de cette année, il y aura un demi-siècle que Baudelaire est mort.

Il n'avait que quarante-six ans. Mais ses derniers portraits nous montrent un visage dévasté, le front chauve et ridé, la bouche délabrée. C'est un masque de douleur, mais d'une douleur étouffée, vaincue par le mépris, dominée par l'ironie. Sa vie, depuis l'enfance, s'était déroulée sur une voie de Calvaire. Tout petit, au lieu de la douceur maternelle, il avait connu le supplice de vivre près d'une femme remariée ; une loi obscure de l'instinct veut que l'enfant exècre le beau-père ; Baudelaire ne put jamais supporter le brillant officier que sa mère avait épousé ; il ne pardonna point à sa mère d'avoir remplacé son premier mari par le colonel Aupick. Dans un sonnet cinglant, *la Lune offensée*, sa rancœur éclate, en des vers où le rire se mêle au sanglot, et qui semblent un écho de la misère d'Hamlet. Il semble que toute sa vie, à l'exception de quelques heures assez rares, Baudelaire ait nourri contre la femme une aversion, presque un dégoût instinctifs. Et cependant, il était de la race des tendres qui ont une soif ardente de la fraîcheur et de la caresse d'une amie, un besoin violent de s'abandonner, de s'endormir sur ses seins palpitants, en balbutiant des actions de grâces. Mais il n'aima vraiment que des filles de son rêve, des créatures imaginaires, des figures à peine entrevues, des silhouettes évanouies aussitôt qu'aperçues, la mendicante rousse, la passante en grand deuil, qu'il croisa dans la rue et qui disparut aussitôt... « Un éclair... puis la nuit... »

On a écrit cent fois que Baudelaire avait le cœur sec et glacé. Dans son *Histoire de la littérature française*, M. Gustave Lanson dépense deux pages à vouloir établir que « la sensibilité de l'auteur des *Fleurs du Mal* est nulle, l'intelligence médiocre, la puissance de

la sensation limitée, etc. . . » L'opinion de cet universitaire ne peut être subie sans violentes protestations, car son livre, très répandu, est de ceux qui jettent dans l'esprit des jeunes gens des impressions et des opinions souvent définitives. Ses lignes sur Baudelaire sont injustes, odieuses. Il est vrai que M. Lanson ne cite même pas parmi les écrivains du XIX^e siècle le nom du magnifique Barbey d'Aurevilly, alors qu'il se pâme, en célébrant les œuvres de MM. Eugène Brieux, Edmond Rostand et de quelques autres académiciens de même envergure. Le pion sera toujours agenouillé devant le talent officiel, les galons et les palmes.

Mais pourquoi ces aboiements calamiteux devant un colosse de marbre ?

Baudelaire fut, au contraire, un des poètes dont la sensibilité vibrante, exaltée, s'impressionne, continuellement et profondément, aux souffles les plus légers, aux haleines mystérieuses du monde visible et de l'invisible. Quiconque sait lire les *Fleurs du Mal*, découvre dans chaque page, dans chaque vers, le pétilllement puissant, continu, toujours éveillé d'un système nerveux et psychique prodigieusement développé.

Si l'on cherche Baudelaire dans ses lettres, on l'y retrouve, de même, merveilleusement sensible, ému, soulevé, bouleversé par les influences les plus diverses ; aucun frisson ne lui est étranger.

On l'a peint, souvent, comme un comédien, habile à simuler des sentiments excentriques, des attitudes déconcertantes, des fantaisies macabres, pour attirer l'attention sur ses œuvres. Or personne n'était plus sincère et moins soucieux que lui de fixer le regard des inconnus. Lisez cette lettre, écrite à un ami, quelques mois avant la publication des *Fleurs du Mal* :

3 février 1856.

Champfleury m'a remis de votre part, excellent ami, 200 frs et votre bénédiction ; j'ai pris ce qui me semblait le plus utile, merci. J'ai voulu profiter de sa venue pour lui arracher quelques précieuses critiques. Mes tentatives n'ont pas plus réussi qu'auprès de vous.

Vous me ferez maudire tous deux la trop grande amitié qui paralyse le jugement.

Cependant, à qui sont-elles destinées, ces pages, si ce n'est à vous ? C'est à quoi tendent tous mes efforts, le reste n'importe pas, car sortie du cercle intime où ces poésies ont leur place, l'œuvre est-elle bien de nature à intéresser les autres ?

Je vous parlerai jeudi matin de toutes mes misères avec

Lévy qui devient insatiable ; ces maudites traductions m'abaourdissent et je tombe sous la besogne. Quelle galère !

A vous.

CH. BAUDELAIRE.

Ah ! il songeait bien à l'accueil du public et au racolage de lecteurs nombreux, le poète qui s'inquiétait ainsi du jugement de quelques amis, et ne croyait point que d'autres pussent s'intéresser à son œuvre. Plus tard, après le succès des *Fleurs*, il écrivait encore dans la courte préface des *Paradis artificiels* : « Est-il bien nécessaire, pour le contentement de l'auteur, qu'un livre quelconque soit compris, excepté de celui ou de celle pour qui le livre a été composé ? »

En 1861, Baudelaire posa sa candidature à l'Académie. Des juges avaient condamné certains poèmes des *Fleurs du Mal*. Il espérait que l'Académie française voudrait, pour son honneur, prendre la défense d'un poète injustement frappé par la magistrature.

Mais les graves bonshommes auxquels il s'adressait, à part de rares exceptions, crurent à une mauvaise plaisanterie. Les candidatures de Jules Lacroix, Gérusez, Cuvillier-Fleury, Autran, Belmontet, leur semblaient fort légitimes ; celle de Baudelaire n'était pour eux qu'une audace sans nom, ou une farce de rapin. Cependant Baudelaire fit les visites d'usage. Alfred de Vigny était malade. Il lui écrivit la lettre suivante. Elle n'est pas absolument inédite. Elle a été publiée dans une étude de M. E. Charavay sur A. de Vigny et Baudelaire à l'Académie. Mais ce livre, tiré à petit nombre, est épuisé, et devenu presque introuvable :

Monsieur le Comte Alfred de Vigny

Rue des Ecuries-d'Artois, 6.

Paris.

Monsieur,

Pendant de bien nombreuses années, j'ai désiré vous être présenté, comme à un de nos plus chers maîtres. Ma candidature à l'Académie française me fournissait un prétexte pour me présenter moi-même chez vous dans ces derniers jours. Seulement j'ai appris votre état de souffrance, et j'ai cru m'abstenir, par discrétion. Hier cependant, M. Patin m'a dit que vous éprouviez une amélioration sensible, et alors je me suis décidé à venir vous fatiguer quelques minutes de ma personne.

Je vous en prie vivement, congédiez-moi tout de suite et sans cérémonie, si vous craignez qu'une visite, si brève qu'elle

soit, ne vous fatigue, fut-ce celle d'un de vos plus fervents et dévoués admirateurs.

CH. BAUDELAIRE.

En cette même année 1861, Baudelaire publia le livre intitulé *Richard Wagner et le Tannhauser à Paris*. C'était une étude sincère sur l'œuvre musicale représentée pour la première fois en France et qui avait été assez mal accueillie. Des plumitifs de dernière classe injurièrent Baudelaire à ce sujet. Il répondit à l'un d'eux :

11 Juillet 1861.

Monsieur. Quand il s'agit de mes œuvres, je ne dispute point à chacun la liberté qu'il a de les juger, c'est affaire de goût. Je ne prétends pas prouver à celui qu'elles ennuiant qu'il a tort de ne les pas aimer.

La question ici est différente : je donne mon avis sur un illustre musicien, je réponds aux critiques : à elles de me démontrer l'inexactitude de mes avances.

Fort heureusement aussi, il est admis que l'on peut s'efforcer de faire entendre raison à des calomniateurs, que la faim elle-même ne saurait justifier, lorsqu'ils écrivent des articles aussi médisants qu'inutiles.

Quand je lis dans des feuilles (périodiques, quand elles peuvent, obscures, toujours), que je vends mes manuscrits aux journaux allemands, il est de ma dignité de ne pas m'en défendre.

Les malveillances me sont indifférentes lorsqu'elles sont signées d'inconnus, mais cependant m'impressionnent péniblement quand elles émanent de ceux qui, comme vous, me sont redevables.

Les arts sont en général un champ de dispute, mais il serait étrangement paradoxal que la musique devînt un champ de bataille.

Et c'est tout, monsieur.

CH. BAUDELAIRE.

Ces attaques furieuses de petits journalistes pas plus que la tentative de flétrissure perpétrée par les magistrats, et que le sentiment de l'Académie, qui lui préférait les illustres écrivains, éternellement morts, dont j'ai cité les noms, n'ont atteint Baudelaire, dont la gloire, peu à peu, s'est épanouie. Elle est, maintenant, immortelle ; ses ennemis, ses concurrents, ses juges, tout cela gît, parmi les restes pourris

des choses et des êtres que les années, si rapidement, balayent.

On a recueilli, comme de précieuses reliques, les moindres fragments, vers ou proses, qui n'étaient pas compris dans l'édition dite définitive des œuvres de Baudelaire éditée en 1868. Dans aucun des ouvrages qui les ont publiés, je n'ai vu figurer les vers suivant sur les *Paradis artificiels* ; ils proviennent d'un prote de l'imprimerie Poulet-Malassis, qui les avait conservés, ainsi que quelques lettres relatives à la composition et à la correction de la seconde édition des *Fleurs* et des *Epaves*.

Les Paradis artificiels ! Blondes fumées,
Acressaveurs, rêves divins, vivante mort,
Délicieux oubli des femmes trop aimées
Et des chagrins passés, qui nous minent encor.

Maîtresses de jadis que je croyais parfaites,
Monstres câlins, amour, caprice, cruauté,
Les drogues sont pour nous tout ce que vous nous êtes,
Moins les noirs lendemains de l'Infidélité.

Elles versent la vie enivrante et factice,
Le sommeil excité, le mensonge troublant,
L'âme ivre, anéantie, obéit au caprice
Du rêve qui l'emporte, et lorsque s'éveillant,

Impuissante, elle assiste à la mort d'un beau songe,
Lorsqu'elle nous revient, notre âme croit rêver :
C'est la réalité qui (1) lui semble mensonge,
Vous êtes les débris d'un rêve inachevé.

Étaient-ils destinés, ces vers, à paraître, comme épilogue — ainsi que celui qui termine les *Petits poèmes en prose*, — dans la première édition des *Paradis artificiels*, et, pour une raison que l'on découvrira peut-être dans quelque une des lettres de Baudelaire restées inédites, furent-ils laissés de côté ? Ont-ils été écrits, plus tard, pour figurer dans une nouvelle édition de ce livre, qui fut préparée en 1866, mais que l'éditeur Poulet-Malassis, dont les affaires étaient alors fort embarrassées, ne fit pas imprimer ? Un fervent baudelairien éclaircira peut-être un jour ce point. Car les œuvres de Baudelaire passionnent plus que jamais le monde littéraire. Ses éditions se multiplient. Dans quelques jours — quand ses livres entreront dans le domaine public — de nombreuses réimpressions, somptueusement établies, magnifiquement illustrées, vont paraître... Ainsi se

(1) Ici, sur le manuscrit, le mot « me », barré, est remplacé par lui.

réalise la prophétie que Théodore de Banville prononçait, au cimetière Montparnasse, le 3 septembre 1867, sur la tombe de son grand ami :

« L'avenir prochain le dira d'une manière définitive, l'auteur des *Fleurs du Mal* est non pas un poète de talent, mais un poète de génie, et de jour en jour on verra mieux quelle grande place tient, dans notre époque tourmentée et souffrante, son œuvre essentiellement française, essentiellement originale, essentiellement nouvelle. »

RENÉ ÉMERY.